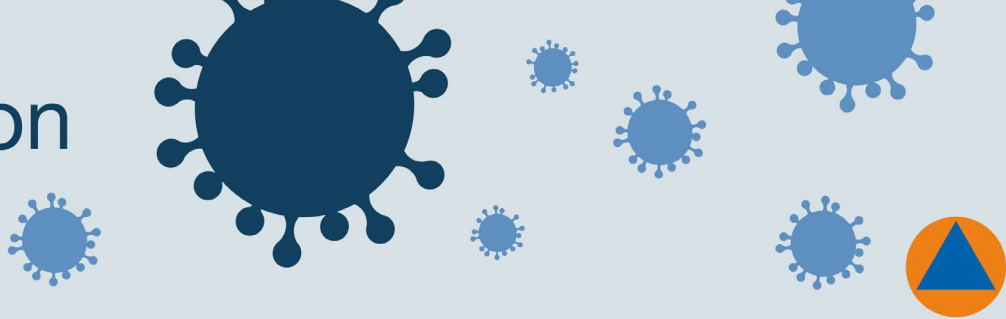


# Communication COVID-19



**DESTINATAIRES : Gestionnaires cliniques, médecins, personnel infirmier et personnel administratif de l'admission du CISSS de Chaudière-Appalaches**

**DATE : Le 2 novembre 2021**

**OBJET : Algorithme d'aide à la décision de prise en charge pour les admissions en centre hospitalier (Mise à jour du 2 septembre 2021)**

---

À la suite de la mise à jour de la directive ministérielle DGAUMIP-038.REV1 « Ajustements des mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) COVID-19 en centre hospitalier », l'outil d'aide à la décision a été révisé par le service de PCI.

Veillez-vous référer au tableau en annexe de la présente note de service afin de planifier les mesures à prendre en lien avec la COVID-19 lors des admissions vers vos centres hospitaliers.

Prendre note que le dépistage systématique des usagers admis n'est plus requis en tout temps. Le dépistage à l'admission doit être effectué au cas par cas par l'utilisation de l'algorithme. De plus, il est à noter qu'un usager avec une exposition à risque élevée ou modérée dans les 14 derniers jours sera dépisté et isolé que ce dernier présente ou non des symptômes.

D<sup>re</sup> Sarah Masson-Roy  
Microbiologiste-infectiologue

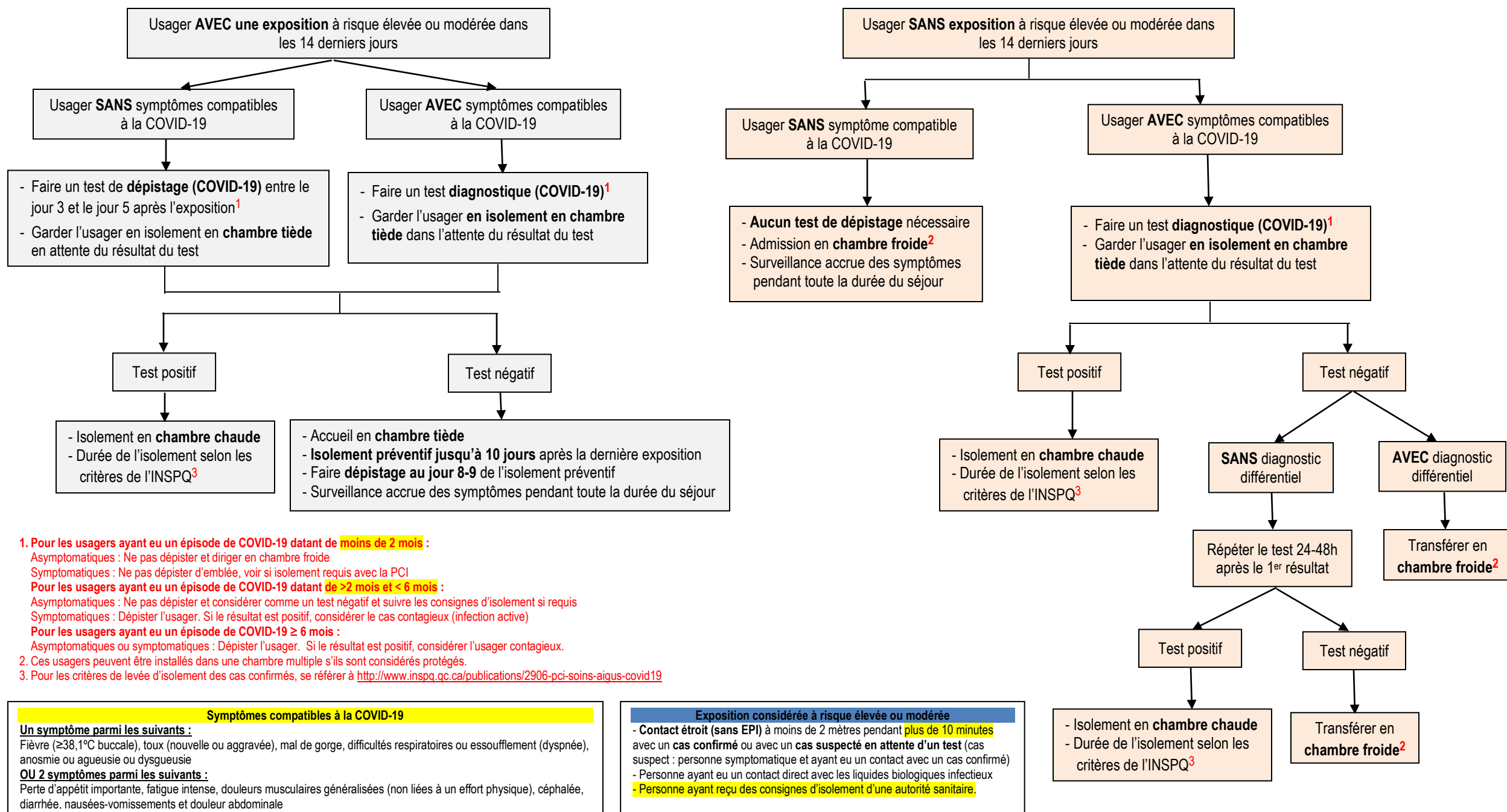
Catherine Roy  
Chef de service en prévention et contrôle des infections  
Direction générale adjointe  
Programmes de santé physique générale et spécialisée (DGAPSPGS)

p. j. : ALG\_ Algorithme admission en CH\_2 novembre 2021

*Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger*

## ANNEXE 1 : ADMISSIONS EN CENTRE HOSPITALIER

\*\* Ne s'applique pas en hématologie ni en oncologie (sanctuaire HDL)



**1. Pour les usagers ayant eu un épisode de COVID-19 datant de moins de 2 mois :**

Asymptomatiques : Ne pas dépister et diriger en chambre froide

Symptomatiques : Ne pas dépister d'emblée, voir si isolement requis avec la PCI

**Pour les usagers ayant eu un épisode de COVID-19 datant de >2 mois et < 6 mois :**

Asymptomatiques : Ne pas dépister et considérer comme un test négatif et suivre les consignes d'isolement si requis

Symptomatiques : Dépister l'usager. Si le résultat est positif, considérer le cas contagieux (infection active)

**Pour les usagers ayant eu un épisode de COVID-19 ≥ 6 mois :**

Asymptomatiques ou symptomatiques : Dépister l'usager. Si le résultat est positif, considérer l'usager contagieux.

2. Ces usagers peuvent être installés dans une chambre multiple s'ils sont considérés protégés.

3. Pour les critères de levée d'isolement des cas confirmés, se référer à <http://www.inspq.gc.ca/publications/2906-pci-soins-aigus-covid19>

**Symptômes compatibles à la COVID-19**

**Un symptôme parmi les suivants :**

Fièvre (≥38,1°C buccale), toux (nouvelle ou aggravée), mal de gorge, difficultés respiratoires ou essoufflement (dyspnée), anosmie ou agueusie ou dysgueusie

**OU 2 symptômes parmi les suivants :**

Perte d'appétit importante, fatigue intense, douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique), céphalée, diarrhée, nausées-vomissements et douleur abdominale

**Exposition considérée à risque élevée ou modérée**

- Contact étroit (sans EPI) à moins de 2 mètres pendant plus de 10 minutes avec un cas confirmé ou avec un cas suspecté en attente d'un test (cas suspect : personne symptomatique et ayant eu un contact avec un cas confirmé)
- Personne ayant eu un contact direct avec les liquides biologiques infectieux
- Personne ayant reçu des consignes d'isolement d'une autorité sanitaire.